

Trouver l'énergie de faire des économies

L'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays messin propose aux collectivités un accompagnement de leur maîtrise d'énergie. Scy-Chazelles s'engage à mener des actions concrètes.

Depuis octobre 2012, l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays messin propose, aux petites et moyennes collectivités, un service d'accompagnement pour la mise en place d'une politique énergétique maîtrisée, et agir concrètement sur leur patrimoine afin de réaliser des économies.

Quatre intercommunalités permettent à leurs communes de moins de 10 000 habitants de bénéficier gratuitement d'un pré-diagnostic énergétique de leur patrimoine communal: la communauté d'agglomération de Metz-Métropole et les communautés de communes du Pays Orne-Moselle, du Sud messin et du Val-de-Moselle. Cette étude met en avant les gisements d'économies d'énergie et les actions prioritaires à mener. À ce jour, 26 communes du territoire se sont engagées aux côtés de l'Alec du

Pays messin pour en bénéficier. Déjà bien engagée dans une démarche de développement durable, la commune de Scy-Chazelles se dote avec cette convention, d'un cadre destiné à mener des actions concrètes pour économiser l'énergie. Cela permet de réduire le montant des factures énergétiques et d'améliorer les finances publiques. Cela permet en outre de contribuer à la préservation de l'environnement.

Accompagnement personnalisé

Pour aller plus loin, un programme d'accompagnement personnalisé est proposé aux communes en fonction de leurs projets. Une participation à hauteur de 1,11 € par habitant et par an est alors demandée. Ars-Laquenexy sollicite déjà le CEP pour différentes missions: campagne d'enregistrement de température

en vue d'optimiser la programmation du chauffage et accompagnement pour la rénovation du parc d'éclairage public. Scy-Chazelles est aujourd'hui la deuxième commune à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'Alec du Pays messin pour accéder à ces missions.

Sur le territoire du Pays messin, quelques tendances de consommation et dépense d'énergie se dégagent. Une commune consomme en moyenne 438 kWh par habitant et par an, pour une dépense de 42 € par habitant et par an, toute énergie confondue (électricité, gaz, fioul, carburant...). L'énergie pèse ainsi pour 8,6 % dans le budget de fonctionnement des communes, une contrainte qui s'accroît chaque année avec l'augmentation du prix des énergies. Une raison de plus pour faire des économies d'énergie.



La commune de Scy-Chazelles se dote, avec cette convention, d'un cadre destiné à mener des actions concrètes pour économiser l'énergie. Photo RL